

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la  
Haute-Marne

Arrondissement de  
Chaumont

Commune de  
Autreville-sur-la-  
Renne

## DELIBERATION

### CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à dix-huit heures trente, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de Mr le Maire, adressée le 27/03/2026 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Mairie d'Autreville sur la Renne.

Nombre de membres dont le  
conseil doit être composé : .... 11

Nombre de conseillers en  
exercice : ..... 11

Date de convocation :  
27 mars 2026

**Présidence** : Laurent NAULOT, Maire.

#### **Etaient présents** :

DE LA FOURNIÈRE Mathilde, DROUOT Emmanuel, FONTAINE Fanny, JERONIMO Raphaël, JOBARD Sophie, KWASIAK Frédéric, LECLERE Romuald, NAULOT Laurent, ROUILLARD Céline, SAINTOMER Laëtitia, VINHAS Xavier

#### **Absents représentés** :

#### **Absents** :

**Secrétaire de séance** : Madame ROUILLARD Céline

Membres présents.....11  
Absents représentés.....0  
Absents.....0  
Votants.....11

#### **Délibération 2026 04 06**

#### **Nomination des représentants SIAEP Marne Rognon**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
11	0	11	0	0	0

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat des Eaux,

Considérant qu'il convient de désigner les représentants de la commune au sein du Syndicat des Eaux Marne Rognon ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

De désigner en qualité de représentant titulaire 1 :  
- Frédéric KWASIAK

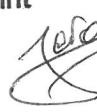
De désigner en qualité de représentant titulaire 2 :  
- NAULOT Laurent

De désigner en qualité de représentant suppléant 1 :  
- VINHAS Xavier

Article 2 : De désigner en qualité de représentant suppléant 2 :  
- JOBARD Sophie

Les représentants ainsi désignés siégeront au sein du Syndicat des Eaux conformément aux statuts en vigueur.

Pour le Maire  
l'Adjoint



PREFECTURE DE LA  
HAUTE-MARNE

13 AVR. 2026

ARRIVÉE